

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
- Prérequis entre cours .....	3
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	4
Informations diverses .....	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Pédagogie .....	5
- Evaluation au cours de la formation .....	5
- Formations ultérieures accessibles .....	6
- Gestion et contacts .....	6
- Infos pratiques .....	7

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'accès en philosophie vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des différentes disciplines constitutives de la philosophie ;
- un accès facilité aux Masters en philosophie ou en éthique, moyennant des compléments de formation.

## Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des principales disciplines de la philosophie, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès facilité au master en philosophie : tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en philosophie.

**Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :**

**Maîtriser, avec la rigueur exigée, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) des principales disciplines constitutives de la philosophie, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en philosophie.**

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### Programme par matière

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2016-2017
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- ⊗ Au choix
- ⊖ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*L'étudiant choisit 15 crédits dans le deuxième bloc annuel et 15 crédits dans le troisième bloc annuel. En cas de conflit horaire, l'étudiant pourra remplacer 3 cours au maximum par les cours prérequis pour l'accès au master.*

						Bloc annuel	
						2	3
○ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Danielle.Lories	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark.Hunyadi	30h	3 Crédits	2q	x	x
○ LFILO1120	Métaphysique 1	Olivier.Depre	30h	3 Crédits	1q	x	x
○ LFILO1140	Philosophie morale	Olivier.Depre	45h	4 Crédits	2q	x	x
○ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Michel.Dupuis Nathalie.Frogneux	45h	4 Crédits	2q	x	x
○ LFILO1190	Epistémologie générale	Alexandre.Guay	30h	3 Crédits	2q	x	x
○ LFILO1210	Philosophie de la nature	Alexandre.Guay	30h	3 Crédits	2q	x	x
○ LFILO1220	Introduction à la philosophie des sciences	Bernard.Feltz Herve.Pourtois	45h	4 Crédits	2q	x	x

#### ○ Un cours au choix

L'étudiant choisit en seconde partie de sa mineure un des deux cours suivants :

⊗ LFILO1223	Travaux dirigés de philosophie 3	Danielle.Lories	2.5h+30h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LFILO1260	Métaphysique 2 ■	Jean-Michel.Counet	30h	3 Crédits	2q		x

#### Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2016-min-lisp100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

## Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [ prog-2016-soca1ba ]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [ prog-2016-farm1ba ]
- > Bachelier en sciences religieuses [ prog-2016-reli1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [ prog-2016-germ1ba ]
- > Bachelier en sciences mathématiques [ prog-2016-math1ba ]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [ prog-2016-ecge1ba ]
- > Bachelier en droit [ prog-2016-droi1ba ]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [ prog-2016-edph1ba ]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [ prog-2016-spol1ba ]
- > Bachelier en histoire [ prog-2016-hist1ba ]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [ prog-2016-huso1ba ]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [ prog-2016-arke1ba ]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [ prog-2016-fsa1ba ]
- > Bachelier en sciences informatiques [ prog-2016-sinf1ba ]
- > Bachelier en information et communication [ prog-2016-comu1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [ prog-2016-clas1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [ prog-2016-rom1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [ prog-2016-lafr1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [ prog-2016-hori1ba ]
- > Bachelier en sciences biomédicales [ prog-2016-sbim1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [ prog-2016-roge1ba ]

### CONDITIONS D'ADMISSION

Les activités de la mineure en philosophie sont accessibles sans prérequis à tout étudiant bachelier dans une autre discipline que la philosophie à titre de complément de sa majeure. Cette mineure fait dès lors partie intégrante du programme de bachelier (180 crédits) et est suivie durant les 2e et 3e années de bachelier à raison de 15 crédits chaque année.

Pour plus de détails, consulter la rubrique [bacheliers concernés](#) présentant les programmes de bachelier ayant accès à la mineure en philosophie.

### PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Pour les bacheliers qui ont suivi la mineure en philosophie, les masters suivants sont accessibles directement :

— Tout bachelier	>	<a href="#">Master [60] en philosophie</a>	<b>Accès direct</b> moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
	>	<a href="#">Master [120] en philosophie</a>	<b>Accès direct</b> moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
	>	<a href="#">Master [120] en éthique</a>	<b>Accès direct</b> moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
—			

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

	Sigle	<b>FIAL</b>	
	Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
	Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
	Site web	<a href="http://www.uclouvain.be/fial">http://www.uclouvain.be/fial</a>	
	Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
	Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
	Mandats	<a href="#">Philippe Hiligsmann</a> <a href="#">Bérengère Bonduelle</a>	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme		Commission de programme en histoire de l'art et archéologie ( <a href="#">ARKE</a> ) Ecole de philosophie ( <a href="#">EFIL</a> ) Commission de programme en langues et lettres anciennes ( <a href="#">GLOR</a> ) Commission de programme en histoire ( <a href="#">HIST</a> ) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes ( <a href="#">LAFR</a> ) Commission de programme en linguistique ( <a href="#">LING</a> ) Commission de programme en langues et lettres modernes ( <a href="#">LMOD</a> ) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) ( <a href="#">LSTI</a> ) Commission de programme en communication multilingue ( <a href="#">MULT</a> ) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes ( <a href="#">ROM</a> ) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication ( <a href="#">STIC</a> ) Commission de programme en arts du spectacle ( <a href="#">THEA</a> )	

Responsable académique du programme : [Sylvain Camilleri](#)

### Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)

## INFOS PRATIQUES

---

### Inscription à la mineure

#### 1. Modalités d'organisation

L'étudiant suit 15 crédits dans le bloc 2 et 15 crédits dans le bloc 3.

#### 2. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

L'année académique suivant la réussite des 45 premiers crédits :

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

#### 3. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

### Horaire des cours

#### 1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/232660.html>.

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <http://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site (après identification sur le portail).

#### 2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

### Inscription aux activités de la mineure

#### 1. Informations sur les prérequis

Aucun prérequis pour cette mineure.

#### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

#### 3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

### Supports disponibles

#### Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

### Organisation des examens

#### 1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

#### 2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.